

FICHE D'INSCRIPTION CENTRE AÉRÉ 2026 RAMÈNE TA PÊCHE

A faire parvenir à l'association Swiss Food Academy par mail à reservation@swissfoodacademy.ch ou à l'adresse suivante Rue de Carouge 58, 1205 Genève. Vous avez pré-inscrit votre enfant au centre aéré d'été du 6 au 10 Juillet 2026 qui se déroule à l'espace de quartier 99 aux Charmilles, Rue de Lyon 99, 1205 Genève.

Je complète l'inscription de mon enfant avec une écriture lisible et en entourant les bonnes réponses :

1. Renseignements généraux à compléter

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Nom du parent (si différent de celui de l'enfant) :

Adresse :

Téléphone* :

Téléphone* :

Adresse mail :

Caisse Assurance Maladie** :

Caisse Assurance Accident** :

Assurance Responsabilité Civile** :

Vaccin du Tétanos** : Oui Non

Nom et téléphone du médecin traitant :

Remarques diverses (allergies, régime alimentaire, médicaments, etc...) :

*Merci d'indiquer les numéros à appeler en cas d'urgence (portable, travail, parents, grands-parents, nounou...)

** En l'absence de ces informations, je décharge Swiss Food Academy de toute responsabilité en cas d'accident.

2. Informations complémentaires

Noms des personnes autorisées à venir chercher mon enfant :

.....
.....
.....

J'autorise mon enfant à rentrer seul dès 17h00 :

OUI NON

En cas de nécessité, j'autorise l'animateur à donner de l'homéopathie (Arnica etc...) à mon enfant :

OUI NON

Mon enfant sait nager sans manchons :

OUI NON

J'autorise l'association Swiss Food Academy à réaliser des photos et vidéos pendant les journées aérées à des fins pédagogiques et pour ses publications auprès de ses partenaires (rapports d'activités, site internet etc..) :

OUI NON

3. Signature

Je soussigné(e),

.....
.....

Date Signature

Je rappelle à mon enfant qu'il doit respecter les consignes données par l'équipe éducative et d'animation Swiss Food Academy ainsi que les règles de vie.

J'équipe mon enfant de vêtements et chaussures confortables et non dommageables. Swiss Food Academy ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de dommage.

J'autorise, en cas d'urgence, la responsable du centre aéré (Mme Maria Retamales) à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant y compris celles préconisées par le médecin consulté. Lorsqu'une maladie se déclare au centre aéré, le responsable contacte tout d'abord un représentant légal.